COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 6 novembre 2017

Lancement de la concertation pour la Police de Sécurité du Quotidien dans le département de l'Isère

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le Gouvernement a entrepris une réflexion sur l'évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la première préoccupation des Français : la sécurité.

Aujourd'hui, malgré l'engagement de nos forces de sécurité intérieure, certains de nos concitoyens sont en perte de confiance en la capacité de l'Etat à les protéger. Comme l'a souligné le Président de la République dans son discours du 18 octobre, l'insécurité ressentie par nos concitoyens provient autant de la menace terroriste que des infractions commises dans leur vie quotidienne.

La sécurité du quotidien, c'est lutter contre tout ce qui fait naître un sentiment d'insécurité chez nos concitoyens et qui leur donne l'image de l'impuissance publique : les cambriolages, les infractions routières, les implantations et campements illicites, les rodéos sauvages, les occupations des halls d'immeubles, les incivilités dans la rue et dans les transports, ou le harcèlement de rue pour les femmes.

Pour répondre à cette ambition, cet impératif doit aujourd'hui être replacé au cœur de la mission confiée à la police et à la gendarmerie autour de trois objectifs fondamentaux : la satisfaction des besoins des usagers, leur protection et la résolution de leurs problèmes.

M. Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a souhaité pour ce faire donner la parole à l'ensemble des policiers et des gendarmes pour s'assurer que « l'évolution de leurs missions sur le terrain soit au plus proche de leurs besoins et de leurs attentes ».

M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, organisera une large concertation qui aura pour objectif de permettre aux forces de l'ordre et aux partenaires locaux (élus, autorités administratives et judiciaires, polices municipales, réseaux de transports, bailleurs et services sociaux, associations, commerçants) de l'Isère de donner leur avis et de mettre en avant leurs retours d'expérience sur le terrain grâce à des réunions de proximité.

Les sous-préfets seront amenés, chacun dans son arrondissement, à procéder de la même manière, à une concertation approfondie.

A la suite des résultats de cette concertation, de nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail seront expérimentés, à partir de janvier 2018, dans une série de territoires reflétant la diversité du pays et de ses problématiques (quartiers urbains, zones péri-urbaines, territoires ruraux), en France métropolitaine et outre-mer.

Ainsi que l'a indiqué M. Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, dans son discours du 28 octobre à La Rochelle, la Police de Sécurité du Quotidien devra répondre à cinq grands objectifs pour renforcer l'efficacité des forces de l'ordre dans leur quotidien :

- 1. Une police « sur-mesure » qui apportera à chaque territoire de métropole et d'outremer la réponse la plus adaptée pour restaurer la tranquillité,
- 2. Une police et une gendarmerie connectée pour plus d'efficacité et plus de facilité,
- 3. Une police respectée avec des agents mieux équipés et mieux protégés
- 4. Une police partenariale qui travaillera avec tous. Les acteurs, publics ou privés, doivent travailler ensemble, et pas côte à côte
- 5. Une police recentrée sur ses missions premières.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture Téléphone :04 76 60 48 05 communication@isere.pref.gouv.fr

